

AVIS de Publicité n°2026/27

GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

Commune du PORT

DISPONIBLE :
87 m² de bâtiment – Hall B

Activité Pressentie :
Avitaillement de pêche

Site du Port OUEST de PORT REUNION

Surface foncière/ immobilière et Disponibilité

Surface totale à développer : **87 m² de bâtiment**

Pas de division parcellaire possible

Disponibilité pour aménagement : à compter du **1er janvier 2027**

Durée de mise à disposition :
Durée souhaitée à formuler par le demandeur et fonction du projet d'implantation

Visite de site possible, sur rendez-vous

Autres informations : nous consulter

Particularités du site/ Réseaux

Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter

Urbanisme

Commune concernée par un PPRN : nous consulter

Autres informations : nous consulter

Conditions financières

Redevance domaniale : **Proposition tarifaire attendue Négociable**

Autres informations : nous consulter

Compétences attendues

Activité en lien avec la pêche

Expertise technique, pérennité de l'activité

Volume d'emplois

Les dossiers (demandes manuscrites, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :

GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES GENERAUX ET JURIDIQUES
SERVICE DOMANIAL
2 Rue Evariste de Parny
BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX.
Tel : 0262 429 183
Fax : 0262 424 790
Mail : domanial@reunion.port.fr

PORT REUNION
L'ESPRIT DE L'EUROPE, LE CŒUR DE L'OCEAN INDIEN

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 27/12/2026

Le GPMDLR se réserve le droit de ne pas instruire tout dossier incomplet

PLAN DE L’EMPRISE DISPONIBLE

